

## BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

### SOMMAIRE

P2. Colza

P10. Céréales d'hiver

### A RETENIR

**Ce bulletin est le dernier de l'année 2023.**

**Rendez-vous en février 2024.**

#### Colza

- Larves d'altises : présence larvaire globalement limitée jusqu'à présent.

Renouveler le suivi par la méthode Berlèse toutes les 2-3 semaines jusqu'à reprise de végétation. Porter la vigilance en priorité sur les quelques parcelles avec un fort risque agronomique : faible biomasse, carence, mauvaise implantation, ...

#### Céréales d'hiver

- Risque limace moyen après le retour de la pluie. Surveillez les parcelles !
- Risque pucerons faible à moyen à réévaluer la semaine prochaine.
- Risque cicadelle : fin de risque.

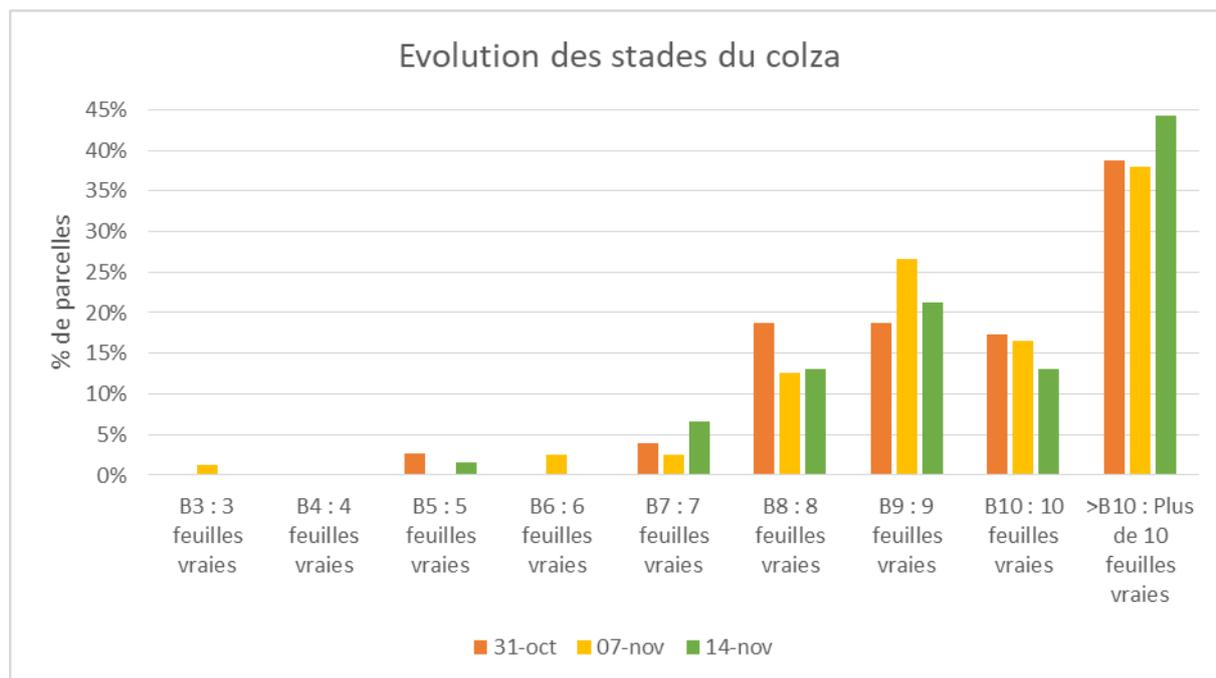


## COLZA

### RESEAU 2023-2024

Le réseau BSV Bourgogne - Franche Comté de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 61 parcelles.

#### Stades des colzas



La grande majorité des parcelles a atteint le stade rosette.

Le temps frais et pluvieux depuis plusieurs semaines entraine l'arrêt de la croissance des plantes dans un nombre de parcelles de plus en plus important. Des symptômes de carence azotée sont aussi visibles.

Les pesées d'entrée hiver peuvent être effectuées dans ces situations.

Pour limiter le risque lié aux insectes, des **objectifs de biomasse** ont été définis :

	A l'entrée de l'hiver
<b>Biomasse minimum</b>	> 1 kg/m <sup>2</sup> (soit plus de 30 g/plante)
<b>Biomasse optimum</b>	> 1,5 kg/m <sup>2</sup> (soit plus de 45 g/plante)

Quelques pesées ont été effectuées :

commune	département	Biomasse verte aérienne (en g/m <sup>2</sup> )	Densité (plantes par m <sup>2</sup> )	Biomasse verte aérienne (en g/plante)
CHATILLON-SUR-SEINE	21	2200	25	88
LOSNE	21	2800	18	156
RUFFEY-LES-ECHIREY	21	1500	20	75
VINCENT	39		30	
JAILLY	58	4200	28	150
SUILLY-LA-TOUR	58	910	21	43
AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	70	1800	24	75
CHATENOIS	70	2800	40	70
LIEVANS	70	2550	22	116
NOROY-LE-BOURG	70	3150	12	263
CEZY	89	1650	22	75
CHAMPIGNELLES	89	960	45	21
SAINPUITS	89	1790	20	90

Globalement la biomasse des colzas est importante cette année, même si à l'ouest de la région, quelques parcelles isolées restent assez peu développées.

## Ravageurs

### Larves de grosses altises

#### Description :

Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur.

La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.



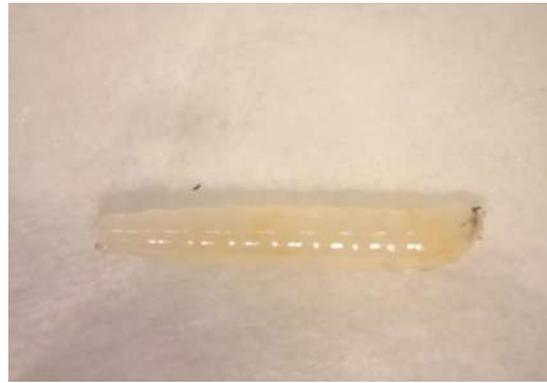
Galerias et larves de grosses altises, E. Courbet (CA70)

Attention à ne pas confondre les larves d'altises avec les larves de diptères qui sont sans nuisibilité sur le colza.

Larve d'altise	Larve de diptère
3 paires de pattes	Absence de patte
Extrémités noires, voir plaques noires sur le corps à un stade avancé.	Corps entièrement translucide (jaune / blanc)



Larves d'altise (stade L1, L2, L3)  
G. Frémont (CA89)



Larve de diptère  
G. Frémont (CA89)

Les observations peuvent être réalisées par dissection des pétioles ou bien avec la méthode Berlèse (voir description ci-dessous ou [vidéo ici](#)).

L'utilisation de plantes compagnes (si elles sont suffisamment développées : 150 à 200 g/m<sup>2</sup> minimum) peut permettre de diminuer la pression exercée par les larves par un effet de leurre.

#### **Seuil indicatif de risque :**

Méthode dissection au champ : larves présentes dans plus de 70 % des plantes  
OU

Méthode Berlèse :

Si colza de plus de 45 g/plante, bien enracinés et sans carence azotée (absence de risque agronomique) :

5 larves en moyenne par plante.

Si risque agronomique identifié : 2,5 larves en moyenne par plante.

Outil d'estimation du risque lié aux larves de grosse altise (Terres Inovia) : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

#### **Observations :**

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats des observations dans les parcelles avec présence de larves. **Le nombre de larves par plante est pour le moment limité.**

1 parcelle (Haute Saône) atteint le seuil indicatif de risque pour les colzas sains. 2 autres (Yonne et Saône et Loire) dépassent celui pour les parcelles avec risque agronomique

Commune	Département	Nombre de larves / plante (méthode Berlèse)	% de plante avec larve (méthode dissection)
BELLENOT-SOUS-POUILLY	21	0,5	
BLIGNY-SUR-OUCHÉ	21	1	
BRAUX	21	0,5	
CHAIGNAY	21	0,3	
CHATILLON-SUR-SEINE - 1	21	0,7	
CHATILLON-SUR-SEINE - 2	21	0,2	
LUX	21	1,2	
MENESBLE	21	0,2	
MONTIGNY-MONTFORT	21	0,3	
RUFFEY-LES-ECHIREY	21	0,4	
SAINTE-MARTIN-DU-MONT	21	1	
LA TOUR-DE-SCAY	25		10
POULIGNEY-LUSANS	25		10
SAINTE-AUBIN	39	0,25	
SUILLY-LA-TOUR	58	0,2	10
SUILLY-LA-TOUR – NON TRAITE	58	0,7	
CHATENOIS	70	6,9	
CHOYE	70	1,2	
CUGNEY	70	1,9	
HUGIER	70	1,8	
LIEVANS	70	0,5	
NOROY-LE-BOURG	70	0,8	
PESMES	70	1	
LESSARD-EN-BRESSE	71	3,4	
CEZY	89		30
CHAMPIGNELLES	89	0,4	30
GY-L'EVEQUE	89	0,2	
SAINPUITS	89	3,8	
SAINPUITS – NON TRAITE	89	4	
VENIZY	89	0,1	

**Analyse de risque :**

Pour les colzas de plus de 45 g/pl, bien enracinés, sans signe de carence, le risque est globalement faible pour le moment.



Pour les colzas qui présentent un ou des facteurs de risque agronomiques, le risque est faible à moyen.



Estimer le risque à la parcelle avec la méthode Berlèse, en renouvelant les prélèvements toutes les 3 semaines jusqu'à reprise de végétation.



Une majorité des larves de grosses altises du colza en région BFC présente des résistances aux pyréthrinoides.

### METHODE BERLESE POUR L'ESTIMATION DE LA PRESSION EN LARVES DE GROSSE ALTISE DANS LES COLZAS

1. **Prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 x 5 plantes consécutives),
2. De retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
3. **Couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés)
4. Rincer encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves),
5. **Répartir les plantes sur un grillage qui recouvre un récipient** (cuvette, entonnoir sur flacon, ...). Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plante ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif.
6. Laisser sécher pendant 8 à 15 jours (selon la température de la pièce et la taille des plantes), Après dessèchement complet des plantes, **compter le nombre de larves tombées** dans les récipients. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur et à mesure du séchage.



Terres Inovia

### Autres bioagresseurs

**Charançon du bourgeon terminal** : la météo perturbée n'a pas été favorable aux vols. Le CBT a été piégé dans 1 parcelle (AIGREMONT – 89) sur 59 observées. A ce jour, ce risque n'est plus à prendre en compte, le pic de vol datant de 4 semaines.

Des **pucerons verts** sont visibles dans 1 parcelle de la Nièvre, avec une infestation supérieure au seuil de 2 pieds / 10 avec présence avant le stade 6 feuilles.

**Noctuelles ou piérides du chou ou teignes des crucifères ou tenthrèdes** : des dégâts sont toujours signalés dans 3 parcelles (Yonne et Haute Saône). Aucune n'a sa survie en jeu.

Des traces de **phoma** sont signalées dans 2 parcelles de variétés ATTICA et BRV703. Le choix variétal est le principal levier de lutte contre cette maladie.

**Oïdium** : cette maladie est signalée dans 2 parcelles (Yonne), avec plus ou moins de symptômes selon les cas. A noter qu'il n'y a pas de relation entre les symptômes observés à l'automne et la présence éventuelle de la maladie en fin de cycle.



Feutrage blanc d'oïdium (face supérieure et inférieure des feuilles), P. Chopard (CA39)



## CEREALES D'HIVER

### RESEAU 2023-2024

22 parcelles d'orges et 37 de blés levés ont été observées cette semaine pour le BSV.

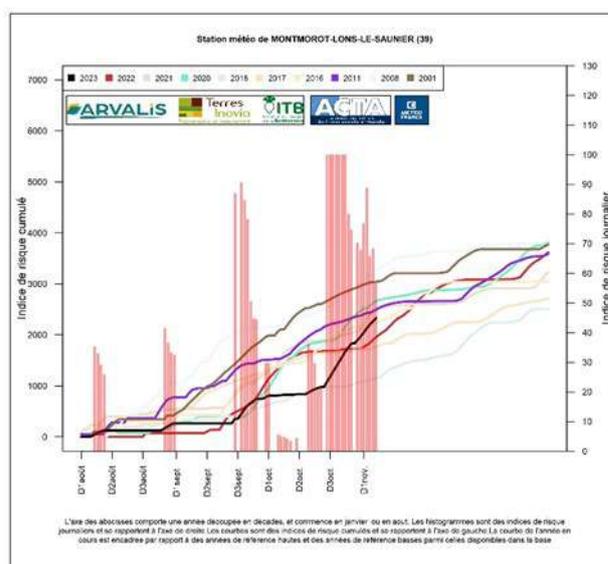
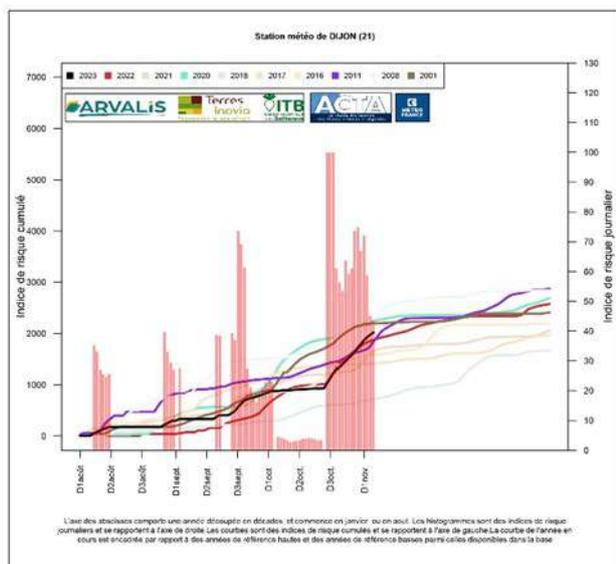
	Levée à 1 f	2 f	3 f	Début tallage	Total
<b>Blé</b>	4	25	4	4	<b>37</b>
<b>Orge</b>	2	10	9	1	<b>22</b>
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>35</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>59</b>

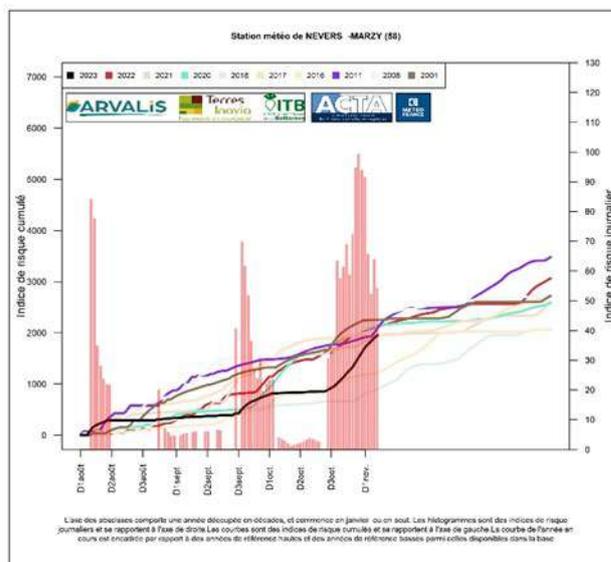
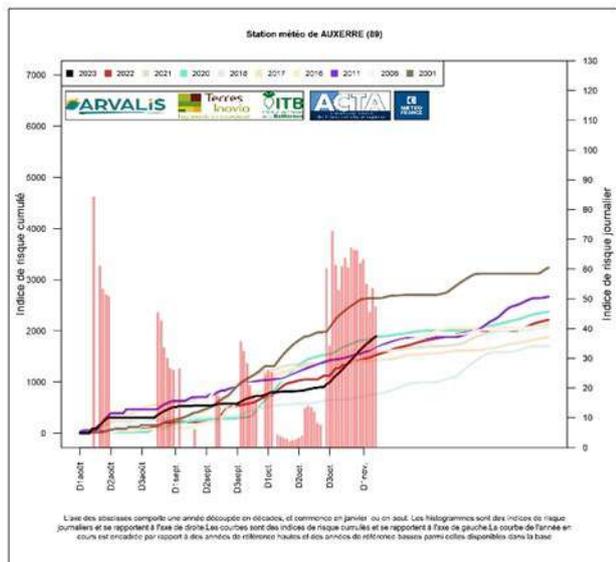
Tableau des observations en nombre de parcelles

### Limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes et noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels, les zones non tassées, les andains de paille... Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période pré-semis à début tallage.

Que ce soit à Dijon, Auxerre, Nevers ou Lons, le risque estimé par le modèle agro-climatique inter institut monte avec la météo pluvieuse.





### Evaluer le risque limaces

Vous pouvez évaluer le risque limaces avant les semis, pendant cette période pluvieuse.

Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m<sup>2</sup>) :

- 1 à 10 limaces / m<sup>2</sup> : risque faible
- 10 à 20 limaces / m<sup>2</sup> : risque moyen
- 20 à 50 limaces / m<sup>2</sup> : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m<sup>2</sup> : risque très élevé

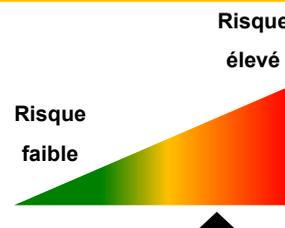
**Sur 46 parcelles observées, des morsures sont signalées sur 23 sites (50% des parcelles contre 46% la semaine dernière). Le pourcentage moyen de plantes avec morsures a augmenté cette semaine : il est de 14% sur les parcelles présentant des dégâts contre 12% la semaine dernière.**

	31/10	7/11	14/11
% parcelles avec dégâts de limaces	33	46	50
Pourcentage moyen de plantes avec morsures sur les parcelles touchées	10	12	14

En cas d'observations de dégâts, privilégiez les spécialités de biocontrôle.

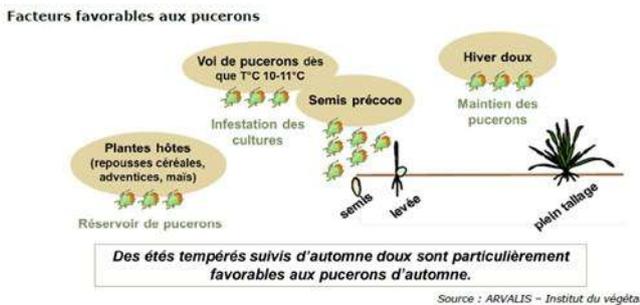


Le risque limace a tendance à augmenter avec les pluies. Surveillez les parcelles sans ou avec très peu de travail du sol et les précédents colza.



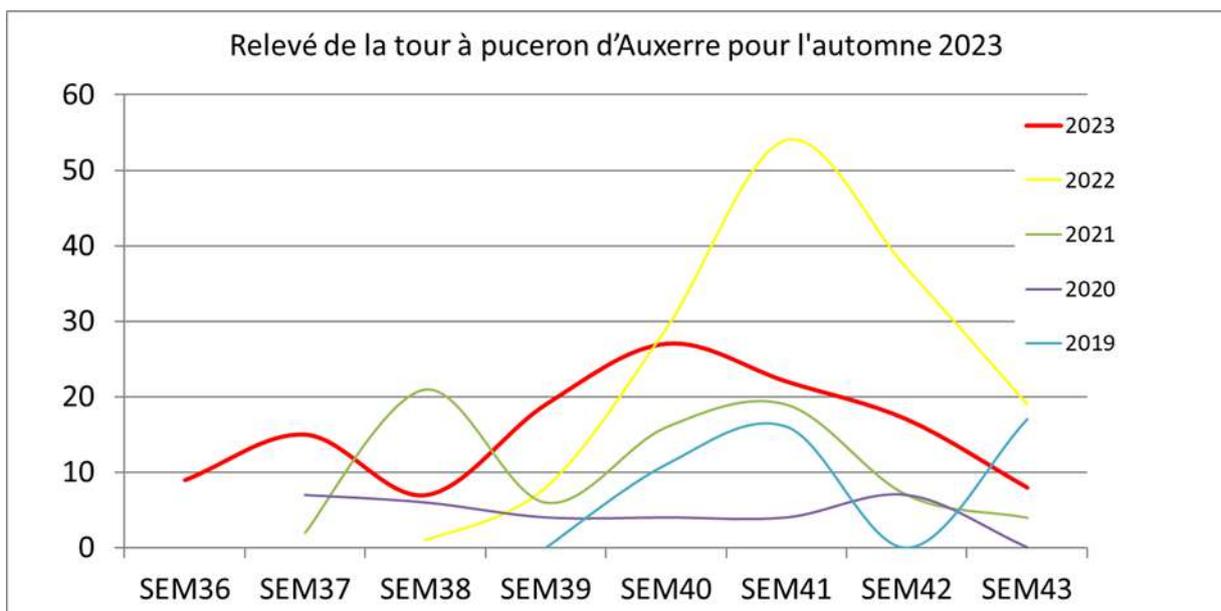
**Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*, *Sibobion*, *Metopolophium*...) vecteurs de la jaunisse nanisante**

*Rhopalosiphum padi* est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans ailes) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).



*Puceron ailé et puceron aptère  
photo Elodie JOUDELAT CA89*

Les captures de *Rhopalosiphum padi* sont en régression.





Puceron sans ailes planqué à la base du pied



Pucerons sans ailes planqués dans les feuilles

#### ETAT DES LIEUX

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. **En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.**

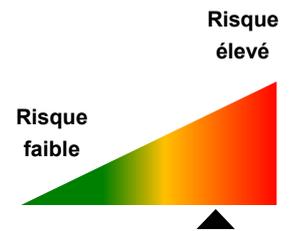
**Sur 57 parcelles observées, les pucerons sont signalés dans 20% des parcelles contre 38% la semaine dernière. On dénombre en moyenne sur ces parcelles 2% de pieds avec des pucerons contre 3% la semaine dernière.**

**Le seuil de nuisibilité de 10% n'est atteint dans aucune parcelle.**

**Les conditions météo sont très défavorables à l'installation des pucerons.**

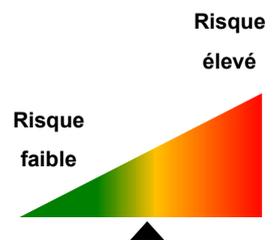
	31/10	7/11	14/11
% parcelles avec présence de pucerons	50	38	20
Pourcentage moyen de plantes porteuses de pucerons	5	3	2

Sur quelques parcelles semées tôt, fin septembre à début octobre (début tallage), et non protégées, les pucerons sont toujours présents. Surveillez les pucerons sur les variétés non tolérantes à la JNO.



Sur les parcelles de 1 à 3 feuilles, le risque a tendance à diminuer. Avec les conditions météo extrêmement pluvieuses, les populations de pucerons semblent diminuer.

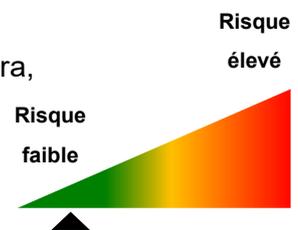
La météo de la semaine ne sera pas favorable à leur activité. Si les conditions météo s'améliorent, le risque pourra éventuellement être réévalué...



**Risque nul sur orges tolérantes à la JNO (liste non exhaustive).**

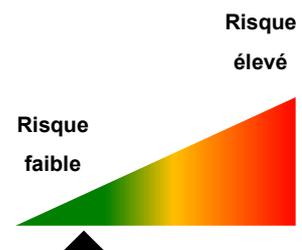
**Escourgeons** : Carrousel, Constel, Eternel, Kws exquis, KWS Delis, KWS Feeris, KWS Joyau, KWS Ovnis, Kws Splendis, KWS Volcanis, Lg zebra, L Zebulon, Lg Zelda, Lg Zenika, Lg Zodiac, Lg Zorica, Margaux, Orcade, Rafaela, Torrentiel

**ORGES 2 RANGS** : IDILIC, LG CAIMAN, MAJUSCULE, ORIONE, RGT SEGONTIA, SPAZIO...



**Les cicadelles (Psammotettix alienus) responsables des symptômes de pieds chétifs**

Fin du risque



**Adventices**

Les désherbages mécaniques ne sont pas possibles en ce moment.

**Vidéo = comment reconnaître les graminées ([cliquez](#))**



Les graminées du type vulpins, ray-grass, bromes sont de plus en plus résistantes aux Herbicides.



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.